

## DECLARATION LIMINAIRE CTP DU 05/04/2011

### Monsieur le Président

C'est avec une pointe de nostalgie, que nous participons au dernier CTP Budget, dans un cadre juridique paritaire.

En effet, en 2012, dans les CTP de la DGFIP, seuls les syndicats voteront, dans un système Canada Dry, à mi chemin, du Public et du Privé.

La récente signature de FORCE OUVRIERE, sur les Retraites complémentaires, et l'assurance chômage dans le Privé, démontre toute l'utilité du Paritarisme lorsqu'il fonctionne.

Aujourd'hui, sur le Budget, aucun accord ne peut être signé dans ce CTP.

D'ailleurs, il est révélateur de constater, que sur les 9 points de l'ordre du jour, un seul sera soumis au vote, à savoir l'adoption du PV du CTPD du 25/11/2010.

Dès lors la question du vote peut paraître secondaire.

Elle ne l'est pas.

Pour supprimer les emplois la parité administrative vote pour.

Les syndicats peuvent marquer leur opposition en votant contre.

En 2012, l'équipe de Direction, n'aura pas à porter par un vote la responsabilité, des suppressions d'emplois.

Quelle avancée !!!

La fin du Paritarisme, à la DGFIP, semblait déjà être anticipée dans le CTP BUDGET.

En effet, l'équipe de Direction ne vote pas sur le Bilan 2010 budget 2011

Les syndicats ne peuvent rien faire lors du CTP, pour OBTENIR UN ABONDEMENT BUDGETAIRE POUR 2011.

Nous pouvons seulement vous remercier pour la transparence et la qualité des documents fournis.

La lecture de ces documents, confirme qu'il y a de l'argent pour financer les réformes, et pas pour augmenter la valeur du point d'indice.

Le paritarisme, dans le CTP, à la DGFIP 66, sera mort juridiquement en 2012.

Il l'était déjà dans les faits.

Tout cela, peut-il rassurer les agents, qui donnent tous des signes inquiétants, sur leur capacité à encaisser les mauvais coups à venir.

Hélas non.

La fin du paritarisme, annonce le début de l'arbitraire, avec pour seul tempérament, le rapport de force syndical.

Nous expliquerons aux agents les conséquences concrètes de la fin du Paritarisme dans les CTP.

Ils découvriront la vérité.

C'est QUAND LA MER SE RETIRE, que l'on VOIT ceux qui nageaient sans maillot.

Il ne sera plus possible de se cacher.

Chacun devra prendre ses responsabilités et assumer les conséquences de la politique conduite localement.

Pour terminer, nous sommes heureux d'avoir appris dans les nombreux documents, qui nous ont été fournis pour ce CTP, que 39 agents et cadres de la DDFIP 66, ont soigné leurs maux de tête professionnels, avec un cachet de GEM.

Les autres agents ne doivent pas connaître cette pilule magique, ou ne sont pas convaincus de son efficacité.

En tout cas, ce que nous savons, c'est que si la situation se dégrade à la DGFIP, ce n'est pas de la faute des agents, ni des Chefs de Service ou des Chefs de Postes, ni des Syndicats, comme on peut parfois l'entendre.

Au contraire, les agents font preuve d'une conscience professionnelle exemplaire, les Chefs d'unité veillent au bon moral de tous, mais ne peuvent pas faire de miracles.

Quant à FO DGFIP 66, nous sommes optimistes, car des militants syndicaux le sont par définition.

Ils sont optimistes parce qu'ils veulent faire changer les choses.

Dans le bon sens bien sur.

Celui du progrès social, avec en priorité, la remise en cause des entretiens individuels.

Cela constitue une des orientations majeures, aussi bien pour le Public que pour le Privé, décidées lors du dernier Congrès de la CGT-FO.

En effet, l'évaluation professionnelle des salariés voit fleurir la notion de comportement.

Dès lors, ce n'est plus le travail qui est évalué mais la personne ; au risque de tous les abus.

Ce combat peut paraître dépassé.

Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, semblait pour certains un fait acquis.

L'optimisme syndical consiste à mener le combat pour que cesse cette politique.

L'optimisme syndical consiste à penser que les suppressions d'emploi ne sont pas inéluctables.

**FORCE OUVRIERE SE BATTRA TOUJOURS POUR DES JOURS MEILLEURS**

Je vous remercie.

